

**CAPELLE** Hugues, Jean, Bernard

**Etat civil :**

Né le 30 août 1930 à Albi (Tarn).

**Famille :**

Fils de Bernard Capelle, instituteur et de Maria Barthe.<sup>1</sup> Marié le 18 septembre 1952 à Claire Petesque. Trois enfants : Brigitte, Marie-Laure (Mme. Christian Lancelin), Christophe.

**Onomastique :**

Forme méridionale ou normande-picarde de Chapelle.<sup>2</sup>

**Position :**

Inspecteur Général. Retraité. Ancien Directeur du Contrôle Général de la Poste.

**Formation :**

Baccalauréat sciences expérimentales.<sup>3</sup> Certificat de physique-chimie-biologie. Licencié en droit.<sup>4</sup> E.N.S.P.T.T. 1960 (15 septembre<sup>5</sup>)-1963. 2<sup>e</sup>/15 promotion sortie cursus E.N.A., 3<sup>e</sup> E.N.S.P.T.T., 2<sup>e</sup> général.<sup>6</sup>

**Service militaire :**

Octobre 1951-avril 1953. Lieutenant réserve.<sup>7</sup>

**Carrière :**

-1953 :

21 avril 1953 : Entré dans l'administration en 1953 (21 avril 1953 : inspecteur-élève<sup>89</sup>).

-1957 :

16 décembre 1957 : Inspecteur rédacteur 16 décembre 1957.<sup>10</sup>

-1954 :

Mai 1954 : Inspecteur adjoint.

---

<sup>1</sup> Who's who , 1990-1991, p. 1051.

<sup>2</sup> Albert Dauzat, Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France, édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Librairie Larousse, 1951, p. 85.

<sup>3</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion 1960-1963 fiche renseignements E.N.A.

<sup>4</sup> Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, P. et T., "L'Administration française, les ministères", Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 13 mars 1987.

<sup>5</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion 1960-1963 fiche renseignements E.N.A.

<sup>6</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, classement sortie promotion 1960-1963.

<sup>7</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion 1960-1963 fiche renseignements E.N.A.

<sup>8</sup> Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, P. et T., "L'Administration française, les ministères", Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 13 mars 1987.

<sup>9</sup> Jacques Lemercier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

<sup>10</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion 1960-1963 fiche renseignements E.N.A.

-1956 :  
Inspecteur.

-1957 :  
Inspecteur principal adjoint (services administratifs) direction des Services Radioélectriques (1960 au moment de son entrée à l'E.N.S.P.T.T.)<sup>11</sup>.

-1963 :  
Octobre 1963 : Administrateur de 2ème classe des Postes et Télécommunications. <sup>12</sup>  
Administrateur au bureau de défense nationale, avant d'être chargé de mission au cabinet du secrétaire général des P.T.T. (1962), puis nommé chef de cabinet (en remplacement de E. Ourtau, octobre 1967, 1970<sup>13</sup>).

-1967 :  
17 octobre 1967 : Nommé chef de cabinet du secrétaire général des Postes et Télécommunications en remplacement de Eugène Ourtau, le 17 octobre 1967 (Décision cabinet du 17 octobre 1967).<sup>14</sup>

-1968 :  
Déclare avoir été marqué dans sa vie professionnelle par les événements de mai 1968. Sollicité par les responsables locaux demandant des directives, par les organisations syndicales sollicitant des négociations, par les chefs d'entreprise ou les personnes extérieures désireuses d'établir un état des lieux et d'estimer les effets des mouvements sociaux. Juge la situation de nature quasi insurrectionnelle. Garde le souvenir d'une grande confusion et d'une tétanie de l'ensemble des responsables surpris par l'ampleur du mouvement. Suit les négociations menées par le nouveau ministre Bettencourt qui lui impose de nombreuses réunions préparatoires aux négociations sous la houlette de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Ginocchio.<sup>15</sup>

-1970 :  
Chargé de mission au cabinet de Robert Galley ministre des P.T.T. (1970), puis auprès du chef du service des affaires économiques et internationales (Chef de la Mission permanente d'aide et de coopération<sup>16</sup>) du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'équipement, du logement, et du tourisme, où il est détaché (1971). Entre autres, il contrôle à ce moment là l'Office des Postes et Télécommunications de Libreville au Gabon et peut intervenir dans tous problèmes concernant des coopérants (dont ceux envoyés au titre des P.T.T.) avec les autorités gabonaises<sup>17</sup>.

---

<sup>11</sup> Cahiers d'études et d'information. Courrier, n°30, p. 43. Archives E.N.S.P.T.T.

<sup>12</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 22. BHPT : PC 00463.

<sup>13</sup> Bottin Administratif, 1968, p. 579. En 1970, le poste de Secrétaire général des P.T.T. est supprimé.

<sup>14</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1967, "Blanc", p. 55z.

<sup>15</sup> Projet d'interview de M. Hugues Capelle ex-directeur du contrôle général par le Comité d'Histoire de La Poste, septembre 1995, ronéo, p. 7-8. Comité d'Histoire de La Poste.

<sup>16</sup> A.N., F90 21148, dossier 4 Lettre et notes, affaire Amoros, rapport de H. Capelle, 9 juillet 1971.

<sup>17</sup> A.N., F90 21148, dossier 4 Lettre et notes, affaire Amoros, rapport de H. Capelle, 9 juillet 1971. Lettre de Albert Bernard Bongo à Hugues Capelle, 21 mai 1971.

-1970 :

Opposé en 1970 à la situation monopolistique faite à l'agence Havas dans " la prospection de la publicité pour tous les locaux et matériels existants ou à venir de l'Administration des P.T.T. ", contrat contraire aux usages et à la limite contraire aux lois sur la concurrence (" atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie susceptible d'être avancée par un autre candidat à l'exploitation des supports P.T.T. pour attaquer la convention. ", en particulier pas de procédure normale d'appel d'offres. Dans ce dossier, prudence de H. Capelle " compte tenu de la personnalité de M. Chavanon [PDG de Havas) et de ses attaches politiques ".<sup>18</sup>

-1971 :

Septembre 1971 : Administrateur hors classe.<sup>19</sup>

S'occupe en 1971 d'affaires courantes dont par exemple les problèmes de logement gratuits attribués à des administrateurs, des ingénieurs à la DRT : opposé à l'attribution large de logements gratuits pour des raisons d'équité et pour éviter des rappels à l'ordre des Finances et de la cour des Comptes.<sup>20</sup>

-1972 :

Octobre 1972 : Administrateur Hors Classe.<sup>21</sup> Détaché auprès du Premier Ministre.<sup>22</sup>

-1973 :

En 1973 il est réintégré au service du personnel de la direction générale des Postes, où il est chargé de la sous direction affaires générales et politique du personnel.

---

<sup>18</sup> A.N., F90 21148, dossier 4 Lettres et notes, Note de H. Capelle, s.d., et Convention P.T.T.-Agence Havas du 16 avril 1969. Christian Chavanon a en effet une carrière administrative et un parcours politique conséquent : Avocat à la Cour de Bordeaux. Chargé de mission au cabinet de Gabolde, garde des Sceaux du gouvernement Laval (1942). Auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat (1946). Directeur du cabinet de Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction (1951-1953). Professeur à l'E.N.A. et à l'I.E.P. de Paris. PDG de la S.N.E.P. (1953-1955). Directeur du cabinet de Jean Meunier, secrétaire d'Etat à la Fonction Publique (1957). Secrétaire général au ministère de l'Information (1958). Directeur général de la R.T.F. (1958-1960), vice-président de l'Union Européenne de Radiodiffusion. Président directeur général de l'Agence Havas (1960), et administrateur de la Cie. Luxembourgeoise de télévision (Radio-Luxembourg). Henry Coston, Dictionnaire de la vie politique française, Paris, La Librairie Française, 1967, p. 246. Siègent au conseil d'administration d'Havas : Jean Schloesing Président d'honneur (ancien conseiller commercial à l'étranger et ancien Président du Conseil d'administration nommé en 1945); Gaston Vagogne (Président d'honneur); Christian Chavanon; Pierre Carré (président du groupement des journaux en régie Havas); Yves Chataigneau (ancien ambassadeur de France à Mascou); Francis-Louis Closon PDG d' *Informations et Publicité* , et des *Mines de Bor* , vice-président de la *Cie Libanaise de télévision* et administrateur de *France Investissement* ; Jean Ehrhardt PDG des *Machines Havas* administrateur des sociétés *Publicité Transports Parisiens*, *Havas belge*, et *Office d'Annonces* ; François Ortoli Inspecteur des Finances, ancien directeur de cabinet de Georges Pompidou; Pierre du Pont Inspecteur général des Finances administrateur de la *Cie française du Gabon* ; Ludovic Rossler et Jean Sainteny, ancien député UNR-UDT, ancien ministre des anciens combattants. Henry Coston (dir.), Dictionnaire de la politique française, Paris, Editions Flanant, 1998, p. 26. [BNF : L 1.9-M3-2649].

<sup>19</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-P.T.T., 1973, p. 26. BHPT : PC 00463.

<sup>20</sup> A.N., F90 21148, dossier 4 Lettres et notes, note de H. Capelle sur le problème du logement, 2 juillet 1971.

<sup>21</sup> Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°9/72, 20 novembre 1972, rubrique III " Tableau d'avancement ", archives CGT-P.T.T..

<sup>22</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-P.T.T., 1973, p. 26. BHPT : PC 00463.

-1974 :

Mai 1974 : En 1974 (mai) il est nommé sous-directeur.<sup>23</sup>

27 juin 1974 : Assiste au Comité Technique Paritaire Central de la DIPAS en tant que Sous-directeur ([Noté : “ Supplée M. le Directeur Général des Postes ”]) qui porte sur la modification de l’arrêté de recrutement des préposés. Pour répondre à une critique des représentants du personnels (C.G.T. et F.O.) qui estiment que le temps des épreuves de sélection lors des concours est trop court, Capelle fait remarquer que peu de choses ont changé. Sur la question des majorations de points accordés aux candidats titulaires d’un permis de conduire, estime que ces bonifications sont utiles étant donné que la Poste est à la recherche de candidats munis du permis de conduire ceci n’introduisant pas une trop grande injustice par rapport aux autres au vu de la faiblesse de cette majoration.<sup>24</sup>

28 juin 1974 : Assiste au Comité Technique Paritaire Central de la DIPAS (en même temps que Simon, Pichon, Souchard...) en tant que Sous-directeur ([noté : “ Supplée M. le Directeur Général des Postes ”] ) dont l’ordre du jour concerne la : -Modification du statut des corps du service des lignes; -Modification du statut des corps du service de la distribution et de l’acheminement; -Modification du statut du corps des agents d’exploitation (distribution et acheminement-lignes); -Modification du statut du corps des receveurs et chefs de centre (attributions des R4). Sur la question de modification du statut du corps des services des lignes, et de l’adjonction à ce corps du nouveau corps des “ conducteurs de travaux en lignes ”, Capelle pense, concernant le recrutement de ce nouveau corps que “ la suppression de la limite d’âge des concours internes est une question délicate qui mérite une étude approfondie. La D.G.P. se déclare toutefois par avance opposée à toute suppression pour l’accès à l’emploi de CDTX [Conducteurs de Travaux] eu égard à l’importance de cet emploi. ”<sup>25</sup>

-1975 :

12 novembre 1975 : Assiste en tant que Sous-directeur à la Direction générale des Postes [noté : “ Supplée M. le Directeur générale des Postes ”] à la 111<sup>e</sup> séance du Comité Technique Paritaire Central. Au cours de la séance du Comité Technique Paritaire, les questions de l’ordre du jour sont les projets d’arrêtés relatifs aux modalités d’organisation et la nature des épreuves des concours d’accès aux emplois : -de conducteur de travaux du service de la distribution et de l’acheminement; -d’agent d’exploitation, branche service de la distribution et de l’acheminement et branche recette-distribution; -de préposé. La question se pose de savoir pour le concours interne des auxiliaires postulant pour la titularisation de préposé s’il faut passer une épreuve de classement (en français) ou une épreuve de questions professionnelles. Capelle se prononce en faveur du choix d’une option pour les candidats (choix entre les deux types d’épreuve). Sur la question de la nature des épreuves des concours d’accès aux emplois d’agent d’exploitation des P. et T. de la branche “ service de la distribution et de l’acheminement ” et de la branche “ recettes-distribution ”, Capelle rappelle qu’il ne faut pas dévaloriser le concours d’agent d’exploitation-distribution-acheminement (opposé à la diminution du temps des épreuves). A propos du stage d’un an imposé aux agents d’exploitation-distribution-acheminement, Capelle indique qu’en juin 1974 les syndicats n’y étaient pas opposés alors que M. Bartholome (C.G.T.) y est maintenant opposé.<sup>26</sup>

<sup>23</sup> Messages, n°247, août 1976, p. 14.

<sup>24</sup> Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la DIPAS du 27 juin 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 “ CTP DIPAS 1965-1981 ”, chemise “ CTP DIPAS 1966-1974 ”.

<sup>25</sup> Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la DIPAS du 28 juin 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 “ CTP DIPAS 1965-1981 ”, chemise “ CTP DIPAS 1966-1974 ”.

<sup>26</sup> P.V. de la réunion du Comité Paritaire Central de la DIPAS du 12 novembre 1975, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 CTP DIPAS 1965-1981, chemise CTP DIPAS 1975-1981.

28 novembre 1975 : Assiste en tant que Sous-Directeur à la Direction générale des Postes [noté : “ Supplée M. le Directeur général des Postes ”] à la 112e séance du Comité technique Paritaire central de la DIPAS en même temps que Pichon (Directeur adjoint à la Direction du Personnel et des Affaires sociales (préside la séance, noté : “ Supplée M. le Directeur du Personnel et des Affaires Sociales ”). La Séance du Comité Technique Paritaire porte sur la question de l’Application dans l’administration des Postes et Télécommunications des dispositions de l’article 7 du statut général des fonctionnaires résultant de la loi n° 75. 599 du 10 juillet 1975. Le président de séance rappelle la proposition qui consiste à maintenir la possibilité d’organiser des concours distincts pour le recrutement dans le corps des contrôleurs et dans le corps des agents d’exploitation, branche “ service général ”. Capelle répondant aux critiques de M. J.-M. Vacherie (F.O.) opposé à la fixation de quotas dans certains services et à celles de M. Chr. Sabouret (C.G.T.) demandant que la mixité soit intégrale, explique que c’est l’obligation d’assurer le fonctionnement des services qui a conduit la Direction générale des Postes, au demeurant favorable à la mixité des concours, à prévoir, après consultations des chefs de services et chefs d’établissements, certains quotas de personnels masculins ou féminins (présence d’environ 50% de personnel masculin dans les centres de tri à cause des horaires de travail souvent incompatibles avec les obligations maternelles, de la pénibilité d certains travaux. Les mêmes raisons valent pour les bureaux mixtes. Pour les services financiers, “ où l’essentiel des travaux s’effectue sur machines à clavier, le personnel féminin se révèle, en raison de qualités physiologiques qui lui sont propres, particulièrement bien adapté à la nature des tâches; il n’y a donc pas de raison de modifier le taux existant (90% de personnel d’exécution de sexe féminin). ”. Capelle est d’accord avec l’ensemble des intervenants représentant les syndicats qui déplorent la mise en place dans toute la société d’un système de répartition des métiers entre les sexes et du modelage des mentalités dans ce sens dès l’enfance, mais souligne que l’administration des P.T.T. ne saurait à elle seule modifier les mentalités. Capelle s’estime surpris par la proposition de M. Vacherie (F.O.) d’élargir l’accès du concours au corps du service automobile (mécaniciens-dépanneurs- et contrôleurs du service automobile) aux candidats féminins (réservé jusqu’alors aux seuls candidats masculins). Capelle estime que l’administration n’a pas cru, après réflexion, devoir présenter cette proposition, et estime en toute hypothèse qu’il est peu probable qu’il y ait beaucoup de candidate pour ce concours. La proposition est repoussée. Enfin face au voeu global de l’ensemble des représentants du personnel : “ Les représentants de la Fédération Syndicaliste demandent à l’administration la mise en place immédiate des moyens nécessaires (infrastructures sociales, effectifs, matériels) à l’accueil des personnels féminins. (...) Ils renouvellent avec fermeté leur opposition de principe à toute disparité entre les sexes et réclament que dans un proche avenir la mixité des concours puisse être réalisée dans toutes les branches de l’administration des P.T.T.. ”, Capelle estime qu’il ne peut souscrire à un tel engagement, et que s’il souhaite également parvenir à une mixité totale, il ne peut s’engager sur un délai de réalisation. Le voeu est repoussé.<sup>27</sup>

-1976 :

puis en 1976 directeur adjoint.<sup>28</sup>

23 juillet 1976 : Assiste au Comité Technique Paritaire Central de la DIPAS en tant que Directeur adjoint à la Direction générale des Postes [noté : “ Supplée M. le Directeur général

---

<sup>27</sup> P.V. de la réunion du Comité Paritaire Central de la DIPAS du 28 novembre 1975, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 CTP DIPAS 1965-1981, chemise CTP DIPAS 1975-1981.

<sup>28</sup> Messages, n°255, avril 1977, p. 20.



des Postes ”] en même temps que Legouet (Sous-directeur à la Direction du Budget et de la Comptabilité [noté : “ Supplée M. le Directeur du Budget et de la Comptabilité ”]). L’ordre du jour de la séance porte sur : -l’examen du projet d’arrêté relatif à l’organisation de l’examen professionnel spécial permettant l’accès au grade d’inspecteur des fonctionnaires du corps des vérificateurs des services de la distribution et de l’acheminement. -l’examen des projets de décrets et d’arrêté relatifs au recrutement de l’Ecole Nationale Supérieure des P.T.T. et aux modalités d’accès au cycle préparatoire. Alors que M. J. Bouygues (F.O.) et M. J. Leonini (F.O.) souhaitent diminuer l’importance de l’épreuve orale dans les concours et examens par un abaissement du coefficient affecté à cette épreuve, Capelle estime qu’il ne sera pas demandé aux candidats de faire preuve d’éloquence mais de converser sur un sujet touchant à l’exercice de leur fonction. Il précise qu’une préparation au concours est à l’étude mais est réticent pour accorder des facilités de service estimant qu’il ne faut pas favoriser les candidats au grade d’inspecteur du service de la Distribution par rapport à ceux du Service général (l’examen ne demande pas de préparation complexe et craint les conséquences des facilités de service sur le bon fonctionnement des services).<sup>29</sup>

-1977 :

Mars 1977 : Directeur adjoint à la direction générale des Postes, chargé du service du personnel à la direction générale des Postes (arrêté n°330 du 18 février 1977<sup>30</sup>). Poncio Muntaner y Rotger est alors adjoint de H. Capelle “ Adjoint au chef du service ” Chargé de la Coordination des affaires générales de Personnel).<sup>31</sup>

17 juin 1977 : Inspecteur général des Postes et Télécommunications, Administration Centrale D.G.P..<sup>32</sup>

8 novembre 1977 : Assiste en tant qu’Inspecteur Général, Chef du service personnel à la Direction générale des Postes [noté : “ Supplée M. le Directeur Général des Postes ”] à la séance du Comité Technique Paritaire Central n°2 de la DIPAS (126<sup>e</sup> séance) qui porte sur le Bilan annuel de titularisation des auxiliaires (assistent à cette séance également : E. Simon, J. Daucet, Souchard). Face aux critiques des représentants du personnel qui estiment qu’il n’y a pas une exacte adéquation entre les départs des auxiliaires et l’arrivée de titulaires mutés en particulier dans la région parisienne, Capelle répond que les premiers appels de titulaires correspondait aux périodes de congés et posaient de ce fait dans la région parisienne des difficultés d’exploitation et ajoute que le taux de mobilité en région parisienne pour la mois de novembre est en novembre de 40%.<sup>33</sup>

-1978 :

17 février 1977 : Rédige en tant que qu’Inspecteur Général chargé du Service du Personnel une note sur le “ Tableau social de la Direction Générale des postes ” (Recherches effectuées en collaboration avec les régions de Paris Extra-Muros, Clermont-Ferrand, Lille, Orléans, Strasbourg, Toulouse sur la nécessité de mise en place d’un bilan social à La Poste . I-Les choix de la Direction Générale des Postes. 1.1 La méthode : un répertoire d’indicateurs. 1.2

<sup>29</sup> Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la DIPAS du 23 juillet 1976, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 “ CTP DIPAS 1965-1981 ”, chemise “ CTP DIPAS 1975-1981 ”.

<sup>30</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1977, t.2, “ Saumon ”, cab, 1008 cab 6, p. 51.

<sup>31</sup> P.T.T., Répertoire téléphonique de l’Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. D.G.P. 73.

<sup>32</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d’Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-P.T.T., 1990, pubrique 2 non paginé. BHPT : PC 00463

<sup>33</sup> P.V. de la réunion du Comité Paritaire Central de la DIPAS du 8 novembre 1977, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 CTP DIPAS 1965-1981, chemise CTP DIPAS 1975-1981.

La finalité : un instrument de gestion. 1.3. Le contenu du tableau social. II-La mise en place du tableau social. 2.1 L'implantation. 2.2 La périodicité. 2.3 L'organisation.<sup>34</sup>

9 mars 1978 : Reçoit une délégation fédérale P.T.T.-C.F.D.T. à propos de l'application des circulaires régissant les brigades de réserve départementale.<sup>35</sup>

-1979 :

19 octobre 1979 : Assiste en compagnie de E. Simon et sous la présidence du ministre N. Segard au Comité des enseignements supérieurs des P.T.T.<sup>36</sup>

-1980 :

Janvier 1980 : Création d'un Conseil de la formation professionnelle de la Poste par le service du personnel, Quatre séances plénières auront lieu chaque année dont la première est prévue le 26 février 1980 sous la présidence de H. Capelle.<sup>37</sup>

Février 1980 : Réunion de la commission nationale d'hygiène et de la sécurité des services d'acheminement du courrier et des ateliers-garage du service automobile se réunit pour sa XIe session sous la présidence de H. Capelle, chef du service du personnel.<sup>38</sup>

23 juin 1980 : Accorde une audience à la C.G.T. qui porte sur l'accès au grade de chef de centre et de receveur; relèvement indiciaire; modification des échelles indiciaires; etc.<sup>39</sup>

Novembre 1980 : La Commission Nationale d'hygiène et de Sécurité de la Poste se réunit sous la présidence de H. Capelle, chargé du service du personnel. Au cours de cette séance sont retenues : -l'extension de cahiers des charges d'hygiène et de sécurité à l'ensemble des établissements de la D.G.P. ayant un effectif minimum de 50 personnes; -la diffusion en 1981 d'un guide pratique de la Sécurité du Travail à l'usage des délégués d'établissements; -la révision des normes fixant la désignation d'un délégué à la Sécurité du Travail pour les ateliers-garage du Service automobile ramenées de 50 à 15 agents maximum. La réalisation des travaux se traduit pour 1981 par l'affectation de 9,6 millions de francs.<sup>40</sup>

-1981 :

23 février 1981 : Fait parvenir en tant qu'Inspecteur Général Chargé du service du personnel, une note au Directeur général des Postes sur la " Mise en oeuvre d'une nouvelle analyse du projet de création de délégations interrégionales des Postes " (A-La nécessité d'une lettre de mission; 1-Les orientations de l'action; 2-Le responsable de l'action; 3-Le contenu de l'action; B-La constitution de groupes de travail; C-La mise en oeuvre progressive d'expérimentation).<sup>41</sup>

---

<sup>34</sup> Note dactylographiée de H. Capelle, 17 février 1978, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 850121/6, Dossier " Social + Bilan social. II Social ".

<sup>35</sup> Le Lien professionnel, C.F.D.T.-P.T.T., n°401, avril 1978, p. 13, archives CGT-P.T.T..

<sup>36</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 22 octobre 1979, n°21, Archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>37</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 14 janvier 1980, n°33, Archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>38</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 3 mars 1980, n°40, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>39</sup> Archives P.T.T., Direction Générale de La Poste, Service du personnel, Sous-direction A (politique de personnel), Bureau A1 (Cadres supérieurs, chefs d'établissements, statuts particuliers), 870761/5 (F 90 bis 8301), inventaire SNA, t. 14, p. 478.

<sup>40</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 17 novembre 1980, n°75, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>41</sup> Note de H. Capelle au directeur général des Postes, 23 février 1981, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

-1982 :

Mai 1982 : Délégué du Directeur Général des Postes pour la région Ile-de-France (Délégation créée par arrêté n°2808 du 2 novembre 1971<sup>42</sup>) à la direction générale de la Poste<sup>43</sup>, en remplacement de M. Ténier, il sera donc chargé de coordonner les différents services de cette région respectivement dirigés par MM. Luciani (Paris Intra-Muros), Jaouen (Est), Muntaner y Rotger (Ouest), Malgoire (Services ambulants), Delain (CDRP)<sup>44</sup>, en outre, la Délégation pour la Région Ile-de-France est placée dans le nouvel organigramme de la Poste (novembre 1982) sous l'autorité directe du Directeur Général des Postes.<sup>45</sup>

27 juillet 1982 : Reçoit une lettre de mission du Directeur Général des Postes J. Daucet Capelle reçoit une lettre de mission du ministre des P.T.T. L. Mexandeau qui insiste sur les actions de coordination, d'animation et de synthèse de cette délégation.<sup>46</sup> Selon cette lettre de mission, H. Capelle estime que le Directeur Générale des Postes J. Daucet a voulu marquer l'importance qu'il attache au fonctionnement des Postes en Ile-de-France qui rassemble le tiers du trafic total déposé en France, plus du tiers des recettes d'affranchissement, le quart des effectifs utilisés par la direction générale des Postes. Selon Capelle la nouvelle délégation est un service d'administration centrale directement rattaché au Directeur général des Postes pour le compte duquel elle coordonne l'action des six directions implantées en Ile-de-France; elle se situe à l'interface entre les services extérieurs parisiens et les services centraux de la direction générale des Postes. Elle assume une quadruple mission : Une mission de coordination des actions entreprises dans les domaines communs à plusieurs directions par exemple en matière d'acheminement. Une mission d'animation et de développement de la politique mise en oeuvre par le ministre et le Directeur Général des Postes (vitrine privilégiée pour la Poste). Une mission de synthèse qui vise à identifier l'Ile-de-France dans sa spécificité afin de la doter des moyens et de l'organisation qui lui conviennent. Une mission de relation avec les responsables de l'Ile-de-France, organisations syndicales ou corps constitués (par exemple le commissaire de la République de région avec lequel il faut mettre en oeuvre un nouveau type de relation dans le cadre de la décentralisation.<sup>47</sup>

-1984 :

13 mars 1984 : Le Directeur général des Postes demande à H. Capelle “ (...) d'animer un groupe de travail chargé de proposer des mesures de déconcentration de la fonction acheminement à partir de l'administration centrale tout en examinant la possibilité d'établir en la matière une structure de responsabilité unique au niveau central ”. Celui-ci lui rend les conclusions de ses travaux le 28 janvier 1985.<sup>48</sup>

---

<sup>42</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1971, diff. A, cab 27, doc. 330, p. 105-109.

<sup>43</sup> Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, P. et T., “ L'administration française, les ministères ”, Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 13 mars 1987.

<sup>44</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 17 mai 1982, n°150, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>45</sup> “Organigramme de la Direction Générale des Postes”, La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 22 novembre 1982, n°172, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>46</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 30 août 1982, n°160, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>47</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 4 octobre 1982, n°165, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>48</sup> Note de H. Capelle à Monsieur le Directeur Général des Postes, 28 janvier 1985, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.



-1985 :

28 janvier 1985 : H. Capelle présente les conclusions du groupe de travail que le Directeur général des Postes lui avait demandé d'animer sur la déconcentration en matière d'acheminement.<sup>49</sup>

15 février 1985 : Marcel Roulet, directeur général des Postes, confie à H. Capelle (Délégation des Postes d'Ile-de-France) une mission qui complète les attributions traditionnelles de la Délégation des Postes d'Ile-de-France (attributions traditionnelles : coordination qui s'applique aux domaines nécessitant une action commune à plusieurs directions; animation et impulsion qui port notamment sur les activités de développement et de modernisation; synthèse visant à assurer la meilleure adéquation des moyens aux besoins et à rassembler et à diffuser l'information utile sur la Poste en Ile-de-France; représentation générale qui fait du Délégué en association avec les chefs de services régionaux le correspondant de la Poste auprès de tous les organismes extérieurs régionaux d'Ile-de-France). Mission nouvelle attribuée par M. Roulet : -dans le domaine du personnel : Chargé de négocier avec la direction du personnel et des Affaires Sociales toutes les questions générales de personnel concernant l'ensemble de l'Ile-de-France, et notamment celle relatives à la régulation des mouvements d'effectifs, après concertation avec les chefs de service régionaux. La coordination sera réalisée à l'initiative du Délégué au sein d'une instance spécifique réunie à sa diligence et regroupant tous les services intéressés. -Dans le domaine budgétaire : Lors des travaux préparatoires à l'élaboration des projets de budget, le Délégué négociera avec les services centraux compétents un schéma d'ensemble susceptible d'être retenu pour l'Ile-de-France. Dans le cadre indicatif ainsi déterminé, il discutera avec chaque Chef de service, des projets de budget élaborés selon les règles de gestion en vigueur et émettra un avis sur les propositions que chaque Chef de service aura finalement adressées à la Direction Financière (...). -Dans le domaine de l'acheminement : L'action en ce domaine devra être intensifiée tant en faveur des produits nouveaux, qu'il convient de promouvoir, qu'en faveur des produits existants dont il convient d'interrompre la lente érosion. En cas d'expérimentation d'un produit nouveau, le Délégué disposera de la marge d'initiative utile en vue d'adapter le nouveau produit aux besoins réels du marché. D'autre part, une enveloppe de crédits lui sera réservée annuellement sur l'enveloppe nationale pour lui permettre de mener, en concertation avec les Direction intéressées, les actions promotionnelles qu'il estimera souhaitables u niveau de l'Ile-de-France. Enfin, il lui appartiendra de suivre les résultats commerciaux dans les différents domaines d'activité.<sup>50</sup>

-1987 :

16 septembre : Le Directeur des Services Financiers Don Jacques Luciani demande à H. Capelle de conduire un groupe de travail chargé d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient évoluer les structures de l'Ile-de-France en matière de services financiers. Se charge de la composition du groupe et des buts qui lui sont assignés.

-1968 :

Administrateur de 1ère classe à la date de décembre 1968 chef de cabinet du ministre des P.T.T.<sup>51</sup>

---

<sup>49</sup> Note de H. Capelle à Monsieur le Directeur Général des Postes, 28 janvier 1985, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>50</sup> Lettre de mission de Marcel Roulet à H. Capelle, 15 février 1985, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>51</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1968, " Blanc ", p. 46.

-1987 :

14 janvier 1987 : Le Directeur Général de la Poste (G. Delage) reconduit les missions dévolues à H. Capelle au sein de la Délégation Ile-de-France et lui demande dans une lettre de mission d'examiner particulièrement -les problèmes de coordination posés par l'utilisation optimale des parcs d'équipements en Ile-de-France tant en ce qui concerne l'acheminement que le réseau des services financiers et celui des bureaux de poste; -les moyens d'améliorer la fiabilité de fonctionnement des installations techniques en général et plus particulièrement de celles qui ont une répercussion immédiate sur la qualité du service offert au public : distributeurs automatiques de billets, réseau CHEOPS.<sup>52</sup>

16 septembre 1987 : A la demande de Don Jacques Luciani (Directeur des Services Financiers), conduit un groupe de travail chargé d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient évoluer les structures d'Ile-de-France en matière de services financiers. A cet effet, forme un groupe composé entre autres de Roussey et J. Peter. La mission du groupe sera : “ -d'une part d'établir en quelque sorte l'état des lieux et d'élaborer un diagnostic sur l'organisation actuelle des services financiers en Ile-de-France en identifiant ses forces et ses insuffisances; -d'autre part de proposer les hypothèses d'organisation jugées possibles sinon souhaitables assorties d'un bilan financier approprié et d'un calendrier de réalisation.”. Envisage de confier la réflexion de l'ensemble du projet à “ (...) un sous-groupe de travail dont j'envisage de confier la présidence à M. Peter, Chef de service régional de la Poste d'Ile-de-France Est qui me paraît présenter les meilleures garanties d'objectivité et de crédibilité tout en apportant un oeil neuf qui m'apparaît souhaitable dans l'étude d'un sujet très complexe et très controversé. ”.<sup>53</sup>

7 octobre 1987 : Assiste (en même temps que entre autres Peter, et Roussey) à la séance du groupe de travail sur l'évolution des structures des services financiers en Ile-de-France. Présente les raisons d'une réforme envisagée des structures des services financiers en Ile-de-France (Cadre d'évolution générale des structures de l'Ile-de-France; les orientations qui prévalent; Déjà un certain nombre d'applications) puis les missions qu'il assigne au groupe (Champ de l'étude; Les missions proprement dites; Les contraintes à prendre en compte), enfin l'organisation du travail (Constitution des sous-groupes ; méthodes de travail; Calendrier) et un calendrier prévisionnel des travaux.<sup>54</sup>

-1988 :

26 janvier 1988 : Assiste (avec entre autres Aupied, Peter, Roussey) à la réunion plénière du groupe de travail “ Organisation des centres financiers en Ile-de-France ” (Deux thèses sont présentées. Celle de M. Peter : Constitution de trois centres distincts implantés en Ile-de-France Est, Ile-de-France Ouest et à la Direction de la Poste de Paris. Cette étude avait été demandée par le Directeur des Services Financiers. Celle de Mme. Janichon : préconisant le maintien de la DCFP avec la déconcentration d'une partie des activités de gestion vers les bureaux de Poste et création d'une antenne départementale d'animation commerciale. Après un tour de table pour recueillir l'opinion de chacun des participants à la réunion, considère que la proposition Peter présente un avantage du point de vue des responsabilités, elle est

---

<sup>52</sup> Lettre de mission de G. Delage à H. Capelle, 14 janvier 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>53</sup> Note de H. Capelle à J. Luciani, 21 septembre 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

<sup>54</sup> Compte rendu de la réunion du 7 octobre 1987 du groupe de travail, 16 octobre 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

quasiment neutre en ce qui concerne la qualité de service. Au point de vue commercial, la notion de département et encore moins celle de région n'a de signification réelle pour la clientèle d'Ile-de-France. Un sous-groupe composé de Melle. Eslinger, MM. Peter et Martignac engagera une réflexion sur le sujet avec l'aide de l'équipe des études économiques de la DSF. Capelle insiste sur la nécessité d'agir vite car en Ile-de-France la perte de parts de marché s'aggrave. Ce déclin a plusieurs causes sans doute, mais l'une d'entre-elles est probablement la rareté des relations personnalisées avec la clientèle.<sup>55</sup>

12 février 1988 : Dans une note adressée au Chef du Service Régional de la Poste de Paris, signale que “ La Direction du Réseau envisage de mettre au point une nouvelle méthodologie de construction du schéma d'implantation des bureaux de poste. Un groupe de pilotage réuni sur ce point au mois de décembre 1987 a décidé d'orienter ses recherches dans trois directions : 1. Schéma d'implantation en zone rurale. 2. Schéma d'implantation en zone urbaine; 3. Schéma d'implantation et relations inter-départementales. Trois ateliers seront constitués pour réfléchir à ces trois thèmes. Le Directeur du Réseau [Pichon] m'a demandé de coordonner les travaux de l'atelier n°2, considérant bien sûr que la région parisienne est au coeur de ce problème puisqu'elle rassemble toutes les typologies d'habitat urbain avec des zones à croissance très rapide (Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise...) et des quartiers d'affaires en pleine mutation et expansion (La Défense, le 8<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> arrondissements...).<sup>56</sup>

-1989 :

5 mai 1989 : Fait parvenir à Hubert Prévot le fruit de ses réflexions depuis de nombreuses années sur la question du changement de statut de la poste. Pour ce faire communique un bref dossier à H. Prévot qui comporte deux parties : “ -la première visant à répondre à une double question “ Pourquoi le service public Poste n'est-il pas entreprenant? et que faut-il faire pour qu'il le devienne? ” -la deuxième ayant pour objet d'apporter ma contribution personnelle aux questions que vous avez vous même identifiées dans votre rapport d'étape. ” Considère “ en dernière analyse, la priorité des priorités me semble être la création de deux établissements publics à caractère industriel et commercial, l'un pour la Poste et l'autre pour les Télécommunications ”. Opposé à l'unité entre la Poste et les Télécommunications : “ -tout d'abord parce que les deux branches exercent des activités de nature fondamentalement différente (...); -parce qu'elles utilisent des personnels ayant peu de points communs (...); - parce que leur rapport avec la concurrence n'est pas le même (...); -parce que leur rapport avec le monde industriel est également très différent (...); -enfin sur le plan général du management, parce qu'il est bon de décomposer des ensembles trop lourds (...). ”<sup>57</sup>

22 juin 1989 : Fait parvenir une lettre à Hubert Prévot sur : -le triomphalisme fait à la Poste sur les progrès faits dans la qualité du service; -maintenir du point de vue des garanties fondamentales l'emploi, la couverture sociale, le droit à la retraite, le droit à congé, garanties disciplinaires, le droit syndical; -maintenir du point de vue des droits acquis : les mutations, la promotion sociale, l'accompagnement social; -ce qui doit changer : la structure d'emploi, le recrutement, les régimes de travail; -ce qui devrait être améliorés : l'emploi collectif, la rémunération, la retraite.<sup>58</sup>

<sup>55</sup> Compte rendu de la réunion plénière du groupe de travail “ Organisation des centres financiers en Ile-de-France ” du 26 janvier 1988, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

<sup>56</sup> Note de H. Capelle à l'Inspecteur Général Chef du Service Régional de la Poste de Paris, 12 février 1988, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

<sup>57</sup> Note de H. Capelle à H. Prévot, 5 mai 1989, souligné dans le texte, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>58</sup> Note de H. Capelle à H. Prévot, 22 juin 1989, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

-1990 :

8 janvier 1990 : Assiste au Comité Technique Paritaire Central au cours duquel est discuté et annoncé la création de la Direction des Centres Financiers Nationaux.<sup>59</sup>

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Cousquer..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen du tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion D.G.T./D.G.P..<sup>60</sup>

Mars 1990 : Membre (en tant que Délégué du Directeur Général de la Poste pour la région Ile-de-France) du groupe de travail Services Financiers en Ile-de-France (en même temps que entre autres Bougot; Mitanchez, Pappalardo...) qui rend son rapport en mars 1990 (I-L'état des lieux; 1-Des structures inadaptées; 2-Des parts de marché en baisse ou très faibles; 3-Un client qui ne trouve pas réponse à toutes ses aspirations; 4-Des conditions de vie difficile pour le personnel; 5-Des coûts de productions satisfaisants; II-L'évolution possible; 1-Faut-il réformer les structures des services financiers de l'Ile-de-France?; 2-Quelles pistes possibles pour une éventuelle réorganisation?; A-Une proposition pour l'immédiat; a-Le contenu du projet; 1-Les chefs de Service Régionaux et Départementaux; 2-Le rôle du bureau de poste est essentiellement d'exercer la fonction vente; 3-La DCFP; b-Les moyens nécessaires; c-Un projet " ouvert "; B-Une hypothèse d'évolution à moyen terme : la délocalisation d'unités de gestion; a-Le principe de la réforme; b-Les modalités d'application).<sup>61</sup>

16 octobre 1990 : Rédige en tant qu'Inspecteur Général, Délégué du Directeur Général des Postes pour la région Ile-de-France, une note à l'attention du Chef du Service du Personnel sur les Possibilités de délocalisation de services implantés en Ile-de-France. (I-Considérations générales; 1-Souci de discrétion; 2-Souci de respect de la compétence de la délégation; 3-Souci d'aller la plus loin possible dans la voie de la libération de terrains parisiens; 4-Souci de clarification dans les implantations utiles; 5-Souci enfin d'anticipation sur les réformes en cours; II-Les délocalisations possibles; 1-Services nationaux; 1-1-Services de production; 2-2-Service de direction; -La DCFN; -La DAIC; -La DNA; 3-Services franciliens décentralisables par voie électrique; -Le Centre de Calcul de la DCFP; -Le Centre de Secours; III-Les dessertements possibles; 1-Centres de production; -Centres de chèques postaux; -Centres de CNE; -Garages; 2-Services de direction; -La DRR; -La DRA; -La DRANI).<sup>62</sup>

18 décembre 1990 : Participe au groupe de travail " Reclassement " (composé de MM. Jack Duhamel, représenté par Mme Bargain, MM. Vidalet et Leger, M. L'homme, M. Coste) dont les objectifs qu'il présente sont : -prendre la mesure des problèmes posés par les réformes de structures envisagées, -identifier le contenu de la note de présentation de la réforme à soumettre au Conseil d'Administration du 23 janvier 1991, -préparer la composition du

---

<sup>59</sup> Fascicule de préparation de la réunion du CTP Central de la Direction Générale des La Poste, 8 janvier 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

<sup>60</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>61</sup> Rapport du groupe de travail sur les Services Financiers en Ile-de-France, mars 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

<sup>62</sup> Note de H. Capelle à M. le Chef du Service du Personnel, 16 octobre 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

groupe qui est volontairement réduit à un petit nombre de participants dans un souci d'efficacité.<sup>63</sup>

-1991 :

1991 : membre du comité de pilotage (en même temps que entre autres, L. Duparc, J. Lenormand, R. Limat) du Projet “ 1000 managers pour une stratégie ”, A. Perret et J. Pichin étant copromoteurs du projet.<sup>64</sup>

17 janvier 1991 : Président de la commission d'évaluation des aides sociales, participe à la réunion du 17 janvier 1991 (avec entre autres M. Moulin) avec les organisations syndicales. Face à la déclaration du représentant de la C.F.D.T. qui aurait souhaiter que les besoins du personnel en matière de logement, garde d'enfants... soient mieux satisfaits, précise qu'il n'incombe pas à la commission de porter des jugements sur la valeur ou le volume des aides. Se déclare favorable à la diffusion des travaux de la Commission et de ses résultats. Ne peut pas prendre d'engagement sur les évolutions budgétaires ultérieures. Indique en conclusion que l'étude des aides sociales à La Poste et France Télécom qui n'a pas de précédent “ permettra en outre aux deux exploitants de mieux positionner leur action sociale ” et “ souhaite qu'ils [les travaux de la commission] servent d'appui aux deux exploitants pour la définition d'une politique sociale dynamique et parfaitement maîtrisée, prenant en compte tous les besoins reconnus des agents dans ce domaine, tout en permettant d'assurer la meilleure efficacité sociale ”.<sup>65</sup>

22 janvier 1991 : Y. Cousquer préside le conseil d'administration de La Poste sur la “ Communication sur les principes d'organisation de la Poste et de son groupe ”. Présente l'organisation retenue (ligne hiérarchique qui va du Président au Receveur en passant par un niveau régional organisé autour de 7 ou 8 grandes régions. Insiste sur l'articulation entre les responsabilités entre : le siège de La Poste (avenir de La Poste, sa stratégie, le long terme); les régions (programmation, le moyen terme); les départements et les unités de gestion (l'année, la gestion quotidienne). La mise en place de ces structures “ cible ” est envisagée dans un délai de 6 à 8 mois. Un travail de concertation interne et externe, qui s'effectuera au cours du premier semestre qui devrait permettre de choisir entre les deux options de 7 ou 8 grandes régions. La président désigne les six directeurs délégués : MM. Meynié, Rauch, Bodet, Pichon, Bonneton; chargés de ce travail de concertation, M. Capelle coordonnera leurs travaux.<sup>66</sup>

1er février 1991 : Reçoit une lettre de mission de Y. Cousquer qui le charge d'une mission de coordination (des travaux des Directeurs du siège et des six directeurs Délégués pour les services territoriaux chacun chargés de conduire la concertation utile en vue de proposer une organisation cible et les conditions de sa mise en place) rattachée à la Direction Générale : - définir un cadre d'action retraçant les principes applicables à l'ensemble des groupes projets régionaux ou du siège; -assurer la synthèse de chacun des groupes “ Projets ” et la coordination des calendriers; -préparer les arbitrages du Conseil de Direction Générale en liaison avec le Directeur Délégué aux projets majeurs et les Directeurs Délégués.<sup>67</sup>

---

<sup>63</sup> Compte rendu de la réunion du groupe de travail du 18 décembre 1990, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/8.

<sup>64</sup> Composition du groupe de pilotage, s.d. [1991], archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>65</sup> Compte rendu de la réunion de la Commission d'évaluation des aides sociales du 17 janvier 1991, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>66</sup> Compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, 980486/2.

<sup>67</sup> Lettre de mission de Y. Cousquer à H. Capelle, 1er février 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.



14 mai 1991 : Chargé par le Président du Conseil de Gestion du Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) de présider la Commission d'évaluation des aides aux activités sociales définie à l'article 64 de la commission constitutive.<sup>68</sup>

15 novembre 1991 : Fait parvenir une lettre de mission à P. Lignac qui le charge dans le cadre des réformes de structures de La Poste approuvée en Conseil d'Administration le 23 juillet 1991 (sur proposition de Y. Cousquer) de deux questions particulières : -de l'extension éventuelle de la délocalisation aux centres d'exploitation des services financiers; -de l'installation de services d'audit dans les Délégations. Mis à la disposition de G. Meynié (Directeur Délégué d'Ile-de-France) " qui vous apportera toutes les facilités utiles pour conduire votre double recherche. " <sup>69</sup>

4 avril 1991 : Participe à la réunion du groupe de synthèse sur les structures de La Poste (Mission Capelle), rend compte d'une réunion (à laquelle il a participé avec Y. Aupied) avec la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.) le 29 mars 1991 au cours de laquelle ont été abordés les questions de découpage des régions et la délocalisation des services parisiens : cohérence des objectifs avec ceux de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.).<sup>70</sup>

23 avril 1991 : Nommé membre de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation (C.N.C.N.) (en même temps que B. Rautureau, J. Lenormand, R. Limat, G. Meynié, Cl. Bourmaud, A. Perret...) installée par Yves Cousquer le 23 avril 1991.<sup>71</sup>

14 mai 1991 : André Simoncini (Président du Conseil de Gestion du GIP) confie par lettre à H. Capelle la mission de présider la Commission d'évaluation des aides aux activités sociales définie à l'article 64 de la Convention constitutive du Groupement pour la Gestion des Activités Sociales de la Poste et de France Télécom, lui demandant de faire connaître les résultats définitifs des travaux de la Commission pour la fin octobre 1991.<sup>72</sup>

8 novembre 1991 : Participe (avec entre autres Limat, Rautureau, Vieilledent, Bourmaud, Perret, Bonneton) au C.N.C.N. du 8 novembre 1991 sur le Commissionnement Commercial.<sup>73</sup>

-1994 :

Février 1994 : Directeur du contrôle général et de l'audit, Nommé directeur du contrôle général au siège de La Poste à compter du 7 février 1994 (Décision n°175 du 7 février 1994).<sup>74</sup>

16 septembre 1994 : Désigné comme représentant titulaire de La poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994) en même temps que entre autres Bodet, Lenormand, Viet, Aupied, Bourmaud, Viard, Peter, et suppléants entre autres : Viet (suppléant du directeur général de La Poste), Bougot, L'Homme...<sup>75</sup>

---

<sup>68</sup> Lettre circulaire aux membres de la commission, 24 mai 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>69</sup> Lettre de mission de H. Capelle à P. Lignac, 15 novembre 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>70</sup> Compte rendu de la réunion du groupe de synthèse sur la réforme des structures de La Poste, 4 avril 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>71</sup> Note La Poste Information Presse, 24 avril 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>72</sup> Lettre de H. Capelle à Amé Perret, 30 janvier 1992, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/6.

<sup>73</sup> Liste des participants au CNCN du 8 novembre 1991, Commissionnement Commercial, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

<sup>74</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 4, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>75</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

Participe à la table ronde organisée à l'E.N.S.P.T.T. en mars 1978 sur “ Les rapports administration syndicats ”.<sup>76</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1978 :

21-22 mars 1978 : Fait le discours d'ouverture des Journées d'information professionnelle du CESMAP.<sup>77</sup>

-1985 :

28 janvier 1985 : Rend au Directeur Général des Postes (J. Daucet) les conclusions du groupe de travail sur “ La déconcentration de la fonction acheminement ” qu'il était chargé d'animer depuis le 13 mars 1984 (1-Création d'une Direction Nationale des Acheminements (D.N.A.), nouveau service extérieur qui prendra en charge une partie des attributions de la Sous-direction E de la Direction de la Production, ainsi que différentes attributions du Service des Affaires Internationales; 2-Rattachement à l'actuelle direction des services ambulants de toutes les tâches à caractère opérationnel. A ce titre, celle-ci conserverait l'essentiel de ses attributions actuelles en matière de services ambulants, de gestion des bureaux gares et des centres de tri spécialisés auxquelles s'ajouteraient différentes attributions; 3-Enfin l'attribution au chef de service régional de départ de la responsabilité de l'organisation des chaînes d'acheminement et du contrôle de la qualité de service pour le trafic extrarégional à destination des départements limitrophes de la région.)<sup>78</sup>

-1988 :

Rédige un article sur “Le pilotage de La Poste dans les grands ensembles urbains : l'animation. Cas de l'Ile-de-France ” dans le Bulletin de l'I.R.E.P.P. juin 1988.

-1979 :

Ses services utilisent en 1979-1980 le rapport de Louis Boulet sur : “ Directions Départementales des Postes : Appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ Contrôle ” ” (rapport d'inspection générale n°110/171 du 31 janvier 1979) lors de la mise au point de la réforme de la fonction “ Contrôle ”.<sup>79</sup>

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 16 décembre 1968 (décret du 16 décembre 1968, *J.O.* du 20 décembre 1968).<sup>80</sup> Officier de l'Ordre National du Mérite le 23 décembre 1979 (décret du 19 décembre 1979 *J.O.* du 23 décembre 1979).<sup>81</sup> Officier de la Légion d'honneur le, Commandeur de l'Ordre du Mérite le 16 mai 1992 (Décret du 16 mai 1992, *J.O.* du 17 mai 1992).<sup>82</sup>

---

<sup>76</sup> A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/25, E.N.S.P.T.T. promotion 1975-1978, sous-dossier Tronc commun n°2.

<sup>77</sup> Discours d'ouverture manuscrit de H. Capelle, 21-22 mars 1978, archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

<sup>78</sup> Note de H. Capelle pour M. le Directeur Général des Postes, 28 janvier 1985 et rapport joint, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>79</sup> Lettre dactylographiée de H. Capelle au Chef de l'Inspection Générale (incluse dans le dossier d'inspection générale de L. Boulet), 3 août 1980, archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, Louis Boulet, “ Direction départementales des Postes : Appréciation sur l'organisation et l'efficacité de la fonction “ contrôle ” ”, rapport d'Inspection générale n°110/171, 31 janvier 1979, A.N., C.A.C., 900252/1.

<sup>80</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1968, “ Blanc ”, p. 46.

<sup>81</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1979, “ Saumon ”, Cab., 469 cab 27, p. 1.

<sup>82</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1992, “ Saumon ” p. 1, in Bulletin Officiel de La Poste, 1992.